

Communiqué de presse

Novissen le jeudi 25 février 2016

1000 vaches : un avis favorable sans réserves des commissaires-enquêteurs peu surprenant mais affligeant

Novissen, association en lutte depuis près de 5 ans contre le projet industriel dit des 1000 vaches prend acte de l'avis favorable sans réserves formulé par les commissaires-enquêteurs après une enquête publique d'un mois et demi imposée par Stéphane Le Foll ministre de l'agriculture en fin d'année 2015.

Ces conclusions favorables sans aucune réserve à l'entrepreneur de BTP Michel Ramery n'étonnent en rien l'association mais l'interrogent fortement.

Les opinions exprimées favorables au projet représentent moins de 1% des 1857 observations déposées ; 99% de ces observations auxquelles on peut ajouter douze registres d'enquête et 3 pétitions dont une de près de 50000 signatures sont donc totalement ignorées des commissaires-enquêteurs qui font dans leur rapport la part belle au promoteur de la SCEA Côte de la Justice qui a toute latitude pour donner les réponses ou non-réponses qui lui conviennent. Novissen rappelle que 70% de la population française est contre le développement de ces fermes-usines. Cela ne méritait-il pas une première réserve ? Cette enquête publique est donc d'abord un véritable déni de démocratie.

Sur le fond, toujours rien sur les questions fondamentales soulevées par Novissen... En totale contradiction avec la COP21, le bilan carbone est évacué comme non imposé par la réglementation, par ailleurs les commissaires-enquêteurs se satisfont des réponses données concernant le soi-disant regroupement alors que le troupeau de Michel Ramery est en situation irrégulière et ne peut donc lui-même être regroupé selon la loi, aucune contradiction relevée dans le fait de vouloir une extension de l'usine alors que la filière laitière souffre déjà d'une très grave crise de surproduction générale...

Les points susceptibles de susciter au moins des réserves de la part des commissaires-enquêteurs ne manquaient pas et leur avis trop tranché en faveur du projet ne pourra que nourrir une fois de plus la suspicion d'une population déjà trompée à plusieurs reprises, notamment avec le dépassement illégal de cheptel de 300 vaches.

Novissen demande maintenant à rencontrer le nouveau Préfet de la Somme M. Philippe de Mester très rapidement afin de lui dire pourquoi les conclusions des commissaires-enquêteurs ne la satisfont pas et lui rappeler les très vives inquiétudes de la population concernant ce projet aujourd'hui poursuivi en Conseil d'Etat suite à la suspension des amendes par le Tribunal Administratif d'Amiens.

Novissen reste déterminée à lutter pour une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement, de l'animal. L'agriculture industrielle et ses dérives ont suffisamment montré leurs limites, d'autres voies sont possibles !